

Of  
 Le Dix sept Decembre mil sept cens quatre vingt un est  
 Decedee et le lendemain fut inhumé dans le  
 Cimetiere de cette paroisse avec des ceremonies  
 ordinaires <sup>agée de dix huit mois</sup> marie margueritte paternelle fille legitime  
 d'antoine francois et de marie therese barbier sa femme  
 en presence de jean louis Lefebvre qui ayant  
 Declaré savoir écrire a signé cet acte avec moi,  
 et d'antoine francois paternelle son pere qui  
 ayant Declaré ne savoir écrire a mis la marque  
 ordinaire, de cet interpellés,  
 marque d' + antoine francois paternelle  
 j le fevre  
 j. b. nicolle  
 ptre vicaire  
 de Wizernes

S.1781.12.17

le dix sept decembre mil sept cens quatre vingt un est  
 decedee et le lendemain fut inhumé dans le  
 cimetiere de cette paroisse avec les ceremonies  
 ordinaires marie margueritte paternelle fille legitime  
 d'antoine francois et de marie therese barbier sa femme  
 en presence de jean louis Lefebvre qui ayant  
 déclaré savoir écrire a signé cet acte avec moi,  
 et d'antoine francois paternelle son pere qui  
 ayant déclaré ne savoir écrire a mis la marque  
 ordinaire, de cet interpellés  
 marque d' + antoine francois paternelle  
 j le fevre  
 j. b. nicolle  
 ptre vicaire  
 de Wizernes